

Membres en exercice	11
Présents	11
Représentés	0
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	0

COMMUNE DE MARVAL**Haute-Vienne**

Séance du Conseil Municipal

du 2 octobre 2026

Délibération n° 70/2026

portant sur la vente d'une partie d'une parcelle
communale correspondant à l'ancien terrain
de tennis.

Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie 2 octobre 2026 à 20h, selon convocation en date du 28 septembre 2026, sous la présidence de Régis de SOLMS, Maire, Kévin NYLAND étant secrétaire de séance.

Présents : Fabienne AUDIBERT - Dominique BERTRAND - Adrien COUSSY - Régis de SOLMS - Jacques FAURIOT - Pierre FERLAND - Anne Louise LAURENT - Édith LÉGER - Marie LINET - Kévin NYLAND - Vicky PRÉCIGOUT

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune est propriétaire de la parcelle AB n° 577 d'une surface de 31 579 m². Cette parcelle jouxte le terrain de Monsieur KOTRHONZ Patrick.

Vu la délibération n°73/2024 il avait été voté un échange de parcelles entre le propriétaire et la commune. Cependant, il convient de régulariser la délibération prise, compte tenu des différentes identités des propriétaires des parcelles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide la vente d'une partie de la parcelle cadastrée section B n°577 d'une contenance de 701 m² [selon le document d'arpentage établi par le géomètre-expert], au profit de Monsieur Patrick KOTRHONZ ;
- fixe le montant total de la vente à la somme d'un euro le m² ;
- précise que les frais notariés seront intégralement à la charge de l'acquéreur ;
- autorise Monsieur le Maire à signer l'acte authentique de vente à intervenir ainsi que tous les documents, pièces et promesses afférents à ce dossier.

Fait à MARVAL, le 8 octobre 2026

Le Secrétaire de séance
Kévin NYLAND

Le Maire,
Régis de Solms

